

Agriculture et alimentation : la nouvelle politique du Département

© (Copyright) CD29 - B. Galeron

Relever les nouveaux défis.

Le Conseil départemental a décidé de réinterroger ses actions en faveur des exploitations agricoles et de l'agriculture, pour **mieux répondre aux besoins exprimés par les acteurs concernés et aux nouveaux défis à relever** (transitions énergétique, alimentaire, écologique, citoyenne).

La séance plénière du 20 juin dernier a validé les orientations de la nouvelle politique « agriculture et alimentation » du Département, qui vise à **favoriser une agriculture performante, durable**, s'adaptant aux transitions nécessaires (énergétique, alimentaire, agro-écologique, citoyenne), et au service d'une alimentation de qualité.

Elle s'articule autour des **objectifs** suivants :

- Accompagner les projets et le parcours des agriculteurs ;
- Favoriser une agriculture au service d'une alimentation de qualité et ancrée dans son territoire ;
- Promouvoir une agriculture performante et engagée dans la préservation des ressources et les transitions.

Le Département a proposé lors de la séance plénière de décembre de **faire évoluer ses interventions** :

- La revisite des aides existantes.
- Lancement d'appels à projets pour l'émergence d'initiatives innovantes, dès 2020 :
 - un premier « appel à projets » sur l'optimisation de l'exploitation autour des ressources naturelles et des transitions écologiques et sociétales,
 - un appel à manifestation d'intérêt à destination des collectivités pour financer des initiatives, favorisant le rapprochement entre une agriculture de proximité, durable et citoyenne et une alimentation de qualité.
- Le renouvellement des conventions-cadre avec les organismes d'appui (Chambre d'agriculture du Finistère, MAB – GAB, FD CUMA), pour relayer les priorités du Département.
- L'arrêt de certains dispositifs (irrigation, méthanisation...).

Les efforts du Département pour le soutien à l'agriculture seront maintenus à hauteur de 1,785 M€ par an.

Sur le même sujet

Agriculture et alimentation (

<https://www.finistere.fr/A-votre-service/Economie-International/Agriculture-et-alimentatio>
)

Informations complémentaires

Contact(s)

Conseil départemental du Finistère

Direction de l'aménagement, de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement

32, boulevard Dupleix - CS 29029

29196 Quimper Cedex

02 98 76 20 20